

LEITRE PARLEMENTAIRE

Ottawa, 8 mai 1899
L'arrêt brusque de la controverse budgétaire...

On, de manière à donner deux sièges additionnels à Toronto, et le comté d'York restera une simple circonscription rurale.

Alors, la première mesure inscrite est le câble transatlantique, mais il n'est pas à supposer que, dans l'état actuel des choses, le gouvernement va pouvoir insister sur un projet qui est actuellement bloqué dans son essence même.

Les sièges additionnels qui seront donnés à Toronto, seront formés de l'Etat d'Ontario, l'un par la réunion des comtés de Lennox et de Frontenac; l'autre en réunissant le district de Brockville, de manière à faire disparaître un siège.

Alors, la première mesure inscrite est le câble transatlantique, mais il n'est pas à supposer que, dans l'état actuel des choses, le gouvernement va pouvoir insister sur un projet qui est actuellement bloqué dans son essence même.

Les sièges additionnels qui seront donnés à Toronto, seront formés de l'Etat d'Ontario, l'un par la réunion des comtés de Lennox et de Frontenac; l'autre en réunissant le district de Brockville, de manière à faire disparaître un siège.

On dit que 30 comtés d'Ontario vont être affectés par cette redistribution, ce qui, dit-on, va assurer de huit à dix comtés de plus au parti libéral, dans cette province.

La paroisse de St Pie qui donne une majorité libérale de 200 voix, sera démembrée de Rouville et réunie à Bagot, dont elle faisait partie auparavant.

Ceci sera le seul changement et j'apprends de source autorisée que les changements ont été faits par le Laval et Deux-Montagnes pour la pure insouciance.

On dit que 30 comtés d'Ontario vont être affectés par cette redistribution, ce qui, dit-on, va assurer de huit à dix comtés de plus au parti libéral, dans cette province.

La paroisse de St Pie qui donne une majorité libérale de 200 voix, sera démembrée de Rouville et réunie à Bagot, dont elle faisait partie auparavant.

Ceci sera le seul changement et j'apprends de source autorisée que les changements ont été faits par le Laval et Deux-Montagnes pour la pure insouciance.

On dit que 30 comtés d'Ontario vont être affectés par cette redistribution, ce qui, dit-on, va assurer de huit à dix comtés de plus au parti libéral, dans cette province.

La paroisse de St Pie qui donne une majorité libérale de 200 voix, sera démembrée de Rouville et réunie à Bagot, dont elle faisait partie auparavant.

Ceci sera le seul changement et j'apprends de source autorisée que les changements ont été faits par le Laval et Deux-Montagnes pour la pure insouciance.

JOHN MURPHY & CO
De plus en plus BELLES
CHAQUE ANNEE
On entend communément les dames dire et c'est une remarque qui est très vraie, que ces articles indispensables pour donner le confort durant l'été, les blouses deviennent de plus en plus belles chaque année.

On dit que 30 comtés d'Ontario vont être affectés par cette redistribution, ce qui, dit-on, va assurer de huit à dix comtés de plus au parti libéral, dans cette province.

La paroisse de St Pie qui donne une majorité libérale de 200 voix, sera démembrée de Rouville et réunie à Bagot, dont elle faisait partie auparavant.

Ceci sera le seul changement et j'apprends de source autorisée que les changements ont été faits par le Laval et Deux-Montagnes pour la pure insouciance.

On dit que 30 comtés d'Ontario vont être affectés par cette redistribution, ce qui, dit-on, va assurer de huit à dix comtés de plus au parti libéral, dans cette province.

La paroisse de St Pie qui donne une majorité libérale de 200 voix, sera démembrée de Rouville et réunie à Bagot, dont elle faisait partie auparavant.

JOHN MURPHY & CO
2343 rue Ste Catherine, angle de la rue Metcalfe
Conditions : Comptant. Téléphone, Up 933.

Conseil Médical
Gratuits...
Vous avez souvent besoin d'un médecin et vous n'en manquez pas. Vous endurez des douleurs de cinquante manières et vous ne faites pas venir un médecin parce que vous espérez que la douleur disparaîtra au bout de quelques temps.

Obtenez votre Guérison
la guérison est possible. Toutes les lettres sont gardées d'une manière confidentielle. Rappelez-vous ces faits. Nous vous offrons des conseils médicaux des plus éminents médecins praticiens des États-Unis.

Obtenez votre Guérison
la guérison est possible. Toutes les lettres sont gardées d'une manière confidentielle. Rappelez-vous ces faits. Nous vous offrons des conseils médicaux des plus éminents médecins praticiens des États-Unis.

Obtenez votre Guérison
la guérison est possible. Toutes les lettres sont gardées d'une manière confidentielle. Rappelez-vous ces faits. Nous vous offrons des conseils médicaux des plus éminents médecins praticiens des États-Unis.

Obtenez votre Guérison
la guérison est possible. Toutes les lettres sont gardées d'une manière confidentielle. Rappelez-vous ces faits. Nous vous offrons des conseils médicaux des plus éminents médecins praticiens des États-Unis.

Elixir St-Vincent-de-Paul
Compilé par le Père LÉON, des Filles de la Charité
105, rue Saint-Dominique, PARIS

FEUILLETON DE LA PRESSE
CŒUR DE MÈRE
SIXIÈME PARTIE
(55)
—Voyons, tout n'est-il bien marché à Créaney? interrompit l'inspecteur pour couper court à la gêne qui semblait paralyser André et qu'il prenait pour un accès de modestie.

—Et bien, si généralement Doitaine, puis-je que chose pour vous?
—Avez-vous besoin de mon appui, d'une recommandation quelconque?
—Non, monsieur, non; je vous remercie sincèrement, mais personne, hélas! ne peut rien pour songer à ma souffrance.

—Et bien, si généralement Doitaine, puis-je que chose pour vous?
—Avez-vous besoin de mon appui, d'une recommandation quelconque?
—Non, monsieur, non; je vous remercie sincèrement, mais personne, hélas! ne peut rien pour songer à ma souffrance.

—Et bien, si généralement Doitaine, puis-je que chose pour vous?
—Avez-vous besoin de mon appui, d'une recommandation quelconque?
—Non, monsieur, non; je vous remercie sincèrement, mais personne, hélas! ne peut rien pour songer à ma souffrance.

—Et bien, si généralement Doitaine, puis-je que chose pour vous?
—Avez-vous besoin de mon appui, d'une recommandation quelconque?
—Non, monsieur, non; je vous remercie sincèrement, mais personne, hélas! ne peut rien pour songer à ma souffrance.

—Et bien, si généralement Doitaine, puis-je que chose pour vous?
—Avez-vous besoin de mon appui, d'une recommandation quelconque?
—Non, monsieur, non; je vous remercie sincèrement, mais personne, hélas! ne peut rien pour songer à ma souffrance.

TEMPERATURE

Vallées d'Ottawa et du Saint-Laurent et Gouff. — Vent modéré, beau, pas beaucoup de changement dans la température. Averses locales mardi.

Montreal, 8 Mai 1899. Bulletin d'après le thermomètre de Heann & Harrison, 140-164 rue Notre-Dame: Air froid maximum... Air chaud minimum... Air humide maximum... Air humide minimum... Hauteur de pluie...

JEUDI prochain, jour de l'Ascension, étant fête d'obligation, "LA PRESSE" ne paraîtra pas. Les annonces des ventes spéciales du Vendredi devront, par conséquent, être apportées à nos bureaux au plus tard, Mardi, avant six heures p. m.

LE C. P. R.

Progress réalisés depuis 10 ans

Les directeurs du Pacifique Canadien ont eu, cette après-midi, une assemblée à laquelle se sont expliqués les affaires de routine. Les autorités du Pacifique Canadien ont constaté, ce matin, qu'il y a dix ans, aujourd'hui, se terminait le premier tiers de son voyage, parcourant une distance de 3074 milles. La construction des chemins de fer continue et aujourd'hui est de 9617 milles que parcourt le Pacifique.

PICKPOCKETS A L'ŒUVRE

M. Boudreau se fait enlever son portefeuille, contenant \$80

M. Boudreau, avocat, demeurant au No 1064 rue Clerrier, a été hier après-midi, victime de deux audacieux filous. Il était en train de traverser la rue Ste-Catherine, en compagnie de sa jeune fille, lorsqu'il fut arrêté à l'angle de la rue Ste-Devis, il descendit pour prendre le char de la rue Ste-Devis.

C'est alors qu'un individu qui attendait au milieu de la foule qui se produisit au moment de l'enlèvement, une main inconnue lui enleva son portefeuille qui contenait \$80. M. Boudreau soupçonna aussitôt que deux gens d'ont il avait remarqué les allures suspectes.

INCENDIE, CE MATIN

Deux femmes atteintes par les flammes

A 8:25 heures, ce matin, un incendie s'est déclaré dans un magasin portant le numéro 1210 rue de Montigny, et habitée par Mme J. B. Guilbault. Les pompiers arrivés aussitôt, réussirent après trois quarts d'heure d'un travail ardu, à vaincre l'élément destructeur. Un hangar et des fenêtres, situés en arrière de la maison, ont été complètement détruits. La maison a été principalement en danger, par suite de l'ignominie d'origine du feu. Mme Guilbault et sa fille se sont cruellement brûlées aux mains, en essayant d'éteindre les flammes.

A PROPOS DE LA MORGUE

Assemblée publique

Les citoyens du quartier Saint-Jean-Baptiste, ont décidé d'appeler une assemblée publique, mercredi, à 8 heures, du soir, dans la salle Barry, coin Saint-Dominique et du Marché, pour protester contre la décision du comité de santé, relativement à l'installation d'une morgue au centre même du quartier.

LA ST JEAN-BAPTISTE

Hier après-midi, a eu lieu une assemblée de l'Association Saint-Jean-Baptiste, au Monument National, sous la présidence de M. J. X. Perrault, M. Philippe Demers, qui exposèrent les fonctions de secrétaire.

Les différents sections ont fait rapport de leur organisation respective. Tout promet des fêtes grandioses pour le 24. Prêt à la célébration, il y aura assemblée chaque dimanche, à 4 heures, au Monument.

CHEZ LES SYRIENS

La colonie syrienne a chanté hier matin, un service pour le repos de l'âme de M. Assad Hourani, décédé au St-Roch, la semaine dernière. M. Hourani, qui était un des hommes les plus éminents de Syrie, a été inhumé au cimetière de St-Roch, au service qui présidait le R. P. Chénery.

GENEROSITE ENVERS LE REFUGE DE NUIT

M. Née, Lachance, marchand de chevaux, de la rue Beaubien, qui a manifesté déjà tant de sympathie et de sollicitude pour le Refuge de Nuit, vient encore d'ajouter, à la longue liste de ses bienfaits envers cette institution, par M. l'abbé Ronssel, décédé vendredi. On attend à ce qu'une quinzaine d'événements assistent à ces funérailles.

A LA CATHEDRALE

La messe qui se dira, comme de coutume, demain, mercredi, sur les Rogations, aura lieu à huit heures. M. l'abbé McMillan, recteur de la paroisse de St-Charles, sera le directeur de la messe.

CHEUR DE CHANT DE ST LOUIS

Dimitchev, après la grande messe dans la salle municipale, le chœur de chant de la ville St-Louis s'est assemblé, sous la présidence de M. Alfred Durand, avocat, pour procéder à l'élection des officiers pour l'année courante. Le résultat des élections a été le suivant:

Président, Alfred Durand, avocat, 1660; vice-prés., Adrien Morache; 2me vice-prés., Moses Gingras; secrétaire, Oscar D'Amour; trésorier, Bibilio théodore; P. Lafonté, O. Boismenu, 1660.

Comité de régis: J. Gauthier, E. J. Desmarais, P. Ducharme. Le chœur aura son excursion annuelle dans le cours du mois de juin.

THE A ST LAMBERT

Joseph Noël, de South Durham, broyé par un train — Il devait se marier aujourd'hui

Un jeune homme de South Durham, province de Québec, du nom de Joseph Noël, a été tué par un train du Grand-Tronc, samedi soir, près de la gare de Saint-Lambert, dans des circonstances particulièrement tristes.



M. JOSEPH NOËL.

Le jeune homme devait se marier ce matin même, et c'est-à-dire qu'il venait de Montréal, samedi, pour faire quelques emplettes. Samedi soir, à 8:30 heures, il reprenait le train pour South-Durham.

En arrivant à Saint-Lambert, il descendit sur le débarcadère, où il se promena quelque peu en attendant le départ du train. Quand celui-ci se mit en mouvement, le jeune homme tenta d'y monter et se saisit de la rampe; mais

LES NOUVEAUX RECORDERS

La prestation du serment aura lieu solennellement demain midi. — Notice biographique sur M. de Montigny.

Demain midi, la Cour du Recorder présentera un aspect inaccoutumé, à l'occasion de la prestation du serment d'office par les deux nouveaux titulaires de ce tribunal, MM. A. E. Poirier et Stanley Weir. M. de Montigny, qui s'attend à recevoir demain avant-midi du gouvernement l'avis officiel que sa démission est acceptée, transmettra ses pouvoirs à ses deux successeurs. La prestation du serment aura lieu à 12 heures, au palais de justice, où se réuniront les juges en chef Lacombe.

INCENDIE, CE MATIN

Deux femmes atteintes par les flammes

A 8:25 heures, ce matin, un incendie s'est déclaré dans un magasin portant le numéro 1210 rue de Montigny, et habitée par Mme J. B. Guilbault. Les pompiers arrivés aussitôt, réussirent après trois quarts d'heure d'un travail ardu, à vaincre l'élément destructeur. Un hangar et des fenêtres, situés en arrière de la maison, ont été complètement détruits. La maison a été principalement en danger, par suite de l'ignominie d'origine du feu. Mme Guilbault et sa fille se sont cruellement brûlées aux mains, en essayant d'éteindre les flammes.

A PROPOS DE LA MORGUE

Assemblée publique

Les citoyens du quartier Saint-Jean-Baptiste, ont décidé d'appeler une assemblée publique, mercredi, à 8 heures, du soir, dans la salle Barry, coin Saint-Dominique et du Marché, pour protester contre la décision du comité de santé, relativement à l'installation d'une morgue au centre même du quartier.

LA ST JEAN-BAPTISTE

Hier après-midi, a eu lieu une assemblée de l'Association Saint-Jean-Baptiste, au Monument National, sous la présidence de M. J. X. Perrault, M. Philippe Demers, qui exposèrent les fonctions de secrétaire.

Les différents sections ont fait rapport de leur organisation respective. Tout promet des fêtes grandioses pour le 24. Prêt à la célébration, il y aura assemblée chaque dimanche, à 4 heures, au Monument.

CHEZ LES SYRIENS

La colonie syrienne a chanté hier matin, un service pour le repos de l'âme de M. Assad Hourani, décédé au St-Roch, la semaine dernière. M. Hourani, qui était un des hommes les plus éminents de Syrie, a été inhumé au cimetière de St-Roch, au service qui présidait le R. P. Chénery.

GENEROSITE ENVERS LE REFUGE DE NUIT

M. Née, Lachance, marchand de chevaux, de la rue Beaubien, qui a manifesté déjà tant de sympathie et de sollicitude pour le Refuge de Nuit, vient encore d'ajouter, à la longue liste de ses bienfaits envers cette institution, par M. l'abbé Ronssel, décédé vendredi. On attend à ce qu'une quinzaine d'événements assistent à ces funérailles.

A LA CATHEDRALE

La messe qui se dira, comme de coutume, demain, mercredi, sur les Rogations, aura lieu à huit heures. M. l'abbé McMillan, recteur de la paroisse de St-Charles, sera le directeur de la messe.

CHEUR DE CHANT DE ST LOUIS

Dimitchev, après la grande messe dans la salle municipale, le chœur de chant de la ville St-Louis s'est assemblé, sous la présidence de M. Alfred Durand, avocat, pour procéder à l'élection des officiers pour l'année courante. Le résultat des élections a été le suivant:

Président, Alfred Durand, avocat, 1660; vice-prés., Adrien Morache; 2me vice-prés., Moses Gingras; secrétaire, Oscar D'Amour; trésorier, Bibilio théodore; P. Lafonté, O. Boismenu, 1660.

Comité de régis: J. Gauthier, E. J. Desmarais, P. Ducharme. Le chœur aura son excursion annuelle dans le cours du mois de juin.

LA GREVE DES MOULEURS

Le nombre des grévistes de la filature de coton augmente

La grève des employés de la filature de coton de Saint-Henri se continue ce matin, avec un nouveau contingent d'ouvriers et d'ouvrières qui ont abandonné le travail pour avoir, eux aussi, la même augmentation de salaire de dix pour cent demandée par les premiers.

De sorte qu'au lieu d'une centaine qu'ils étaient samedi, les grévistes sont, ce matin, au nombre de cent soixante-quinze environ.

La compagnie offre d'augmenter les salaires de cinq pour cent; mais, ainsi que nous le disions samedi, les ouvriers ne veulent pas accepter cette offre.

Les grévistes se plaignent de ne pas avoir de quoi vivre, car ils ne reçoivent que trois dollars par semaine.

Rapportons que ceux qui ont abandonné le travail ne sont que des jeunes gens et des jeunes filles.

Il est à craindre que la grève se continue encore quelques jours, la filature ferme ses portes, ce qui serait une catastrophe pour un grand nombre d'employés.

Les employés ont manifesté leurs griefs par de chaudes discussions, ce matin, à la porte de la filature et ils craignent un instant que l'interdiction de la police ne devienne nécessaire, mais fort heureusement, le calme s'est rétabli presque aussitôt, sans qu'on ait eu besoin de recourir à l'autorité.

LE GERRYMANDER

Le bill ne passera pas avant lundi

De notre correspondant particulier

Ottawa, 8 — Les nouvelles qui ont couru, ce matin, à propos du gerrymander étaient prématurées et peu sûres. D'abord, il n'y a aucune probabilité que le bill soit présenté vendredi, car il y a un très fort mouvement pour amener un ajournement de jour-là, à cause de la fête de Noël.

Il est déjà prescrit que les listes fédérales ne seront pas imprimées tous les ans, mais seulement lorsqu'il y aura des élections partielles et des élections générales. Un autre bill qui sera présenté aujourd'hui pour lequel le sénat est actuellement en possession des deux parties immédiatement sur les anciennes listes.

Enfin, en ce qui concerne le gerrymander, il n'y a aucune probabilité que le bill soit présenté vendredi, car il y a un très fort mouvement pour amener un ajournement de jour-là, à cause de la fête de Noël.

Il est déjà prescrit que les listes fédérales ne seront pas imprimées tous les ans, mais seulement lorsqu'il y aura des élections partielles et des élections générales. Un autre bill qui sera présenté aujourd'hui pour lequel le sénat est actuellement en possession des deux parties immédiatement sur les anciennes listes.

Enfin, en ce qui concerne le gerrymander, il n'y a aucune probabilité que le bill soit présenté vendredi, car il y a un très fort mouvement pour amener un ajournement de jour-là, à cause de la fête de Noël.

Il est déjà prescrit que les listes fédérales ne seront pas imprimées tous les ans, mais seulement lorsqu'il y aura des élections partielles et des élections générales. Un autre bill qui sera présenté aujourd'hui pour lequel le sénat est actuellement en possession des deux parties immédiatement sur les anciennes listes.

Enfin, en ce qui concerne le gerrymander, il n'y a aucune probabilité que le bill soit présenté vendredi, car il y a un très fort mouvement pour amener un ajournement de jour-là, à cause de la fête de Noël.

Il est déjà prescrit que les listes fédérales ne seront pas imprimées tous les ans, mais seulement lorsqu'il y aura des élections partielles et des élections générales. Un autre bill qui sera présenté aujourd'hui pour lequel le sénat est actuellement en possession des deux parties immédiatement sur les anciennes listes.

Enfin, en ce qui concerne le gerrymander, il n'y a aucune probabilité que le bill soit présenté vendredi, car il y a un très fort mouvement pour amener un ajournement de jour-là, à cause de la fête de Noël.

Il est déjà prescrit que les listes fédérales ne seront pas imprimées tous les ans, mais seulement lorsqu'il y aura des élections partielles et des élections générales. Un autre bill qui sera présenté aujourd'hui pour lequel le sénat est actuellement en possession des deux parties immédiatement sur les anciennes listes.

Enfin, en ce qui concerne le gerrymander, il n'y a aucune probabilité que le bill soit présenté vendredi, car il y a un très fort mouvement pour amener un ajournement de jour-là, à cause de la fête de Noël.

Il est déjà prescrit que les listes fédérales ne seront pas imprimées tous les ans, mais seulement lorsqu'il y aura des élections partielles et des élections générales. Un autre bill qui sera présenté aujourd'hui pour lequel le sénat est actuellement en possession des deux parties immédiatement sur les anciennes listes.

Enfin, en ce qui concerne le gerrymander, il n'y a aucune probabilité que le bill soit présenté vendredi, car il y a un très fort mouvement pour amener un ajournement de jour-là, à cause de la fête de Noël.

Il est déjà prescrit que les listes fédérales ne seront pas imprimées tous les ans, mais seulement lorsqu'il y aura des élections partielles et des élections générales. Un autre bill qui sera présenté aujourd'hui pour lequel le sénat est actuellement en possession des deux parties immédiatement sur les anciennes listes.

Enfin, en ce qui concerne le gerrymander, il n'y a aucune probabilité que le bill soit présenté vendredi, car il y a un très fort mouvement pour amener un ajournement de jour-là, à cause de la fête de Noël.

LA GREVE DE ST HENRI

Le nombre des grévistes de la filature de coton augmente

La grève des employés de la filature de coton de Saint-Henri se continue ce matin, avec un nouveau contingent d'ouvriers et d'ouvrières qui ont abandonné le travail pour avoir, eux aussi, la même augmentation de salaire de dix pour cent demandée par les premiers.

De sorte qu'au lieu d'une centaine qu'ils étaient samedi, les grévistes sont, ce matin, au nombre de cent soixante-quinze environ.

La compagnie offre d'augmenter les salaires de cinq pour cent; mais, ainsi que nous le disions samedi, les ouvriers ne veulent pas accepter cette offre.

Les grévistes se plaignent de ne pas avoir de quoi vivre, car ils ne reçoivent que trois dollars par semaine.

Rapportons que ceux qui ont abandonné le travail ne sont que des jeunes gens et des jeunes filles.

Il est à craindre que la grève se continue encore quelques jours, la filature ferme ses portes, ce qui serait une catastrophe pour un grand nombre d'employés.

Les employés ont manifesté leurs griefs par de chaudes discussions, ce matin, à la porte de la filature et ils craignent un instant que l'interdiction de la police ne devienne nécessaire, mais fort heureusement, le calme s'est rétabli presque aussitôt, sans qu'on ait eu besoin de recourir à l'autorité.

LE GERRYMANDER

Le bill ne passera pas avant lundi

De notre correspondant particulier

Ottawa, 8 — Les nouvelles qui ont couru, ce matin, à propos du gerrymander étaient prématurées et peu sûres. D'abord, il n'y a aucune probabilité que le bill soit présenté vendredi, car il y a un très fort mouvement pour amener un ajournement de jour-là, à cause de la fête de Noël.

Il est déjà prescrit que les listes fédérales ne seront pas imprimées tous les ans, mais seulement lorsqu'il y aura des élections partielles et des élections générales. Un autre bill qui sera présenté aujourd'hui pour lequel le sénat est actuellement en possession des deux parties immédiatement sur les anciennes listes.

Enfin, en ce qui concerne le gerrymander, il n'y a aucune probabilité que le bill soit présenté vendredi, car il y a un très fort mouvement pour amener un ajournement de jour-là, à cause de la fête de Noël.

Il est déjà prescrit que les listes fédérales ne seront pas imprimées tous les ans, mais seulement lorsqu'il y aura des élections partielles et des élections générales. Un autre bill qui sera présenté aujourd'hui pour lequel le sénat est actuellement en possession des deux parties immédiatement sur les anciennes listes.

Enfin, en ce qui concerne le gerrymander, il n'y a aucune probabilité que le bill soit présenté vendredi, car il y a un très fort mouvement pour amener un ajournement de jour-là, à cause de la fête de Noël.

Il est déjà prescrit que les listes fédérales ne seront pas imprimées tous les ans, mais seulement lorsqu'il y aura des élections partielles et des élections générales. Un autre bill qui sera présenté aujourd'hui pour lequel le sénat est actuellement en possession des deux parties immédiatement sur les anciennes listes.

Enfin, en ce qui concerne le gerrymander, il n'y a aucune probabilité que le bill soit présenté vendredi, car il y a un très fort mouvement pour amener un ajournement de jour-là, à cause de la fête de Noël.

Il est déjà prescrit que les listes fédérales ne seront pas imprimées tous les ans, mais seulement lorsqu'il y aura des élections partielles et des élections générales. Un autre bill qui sera présenté aujourd'hui pour lequel le sénat est actuellement en possession des deux parties immédiatement sur les anciennes listes.

Enfin, en ce qui concerne le gerrymander, il n'y a aucune probabilité que le bill soit présenté vendredi, car il y a un très fort mouvement pour amener un ajournement de jour-là, à cause de la fête de Noël.

Il est déjà prescrit que les listes fédérales ne seront pas imprimées tous les ans, mais seulement lorsqu'il y aura des élections partielles et des élections générales. Un autre bill qui sera présenté aujourd'hui pour lequel le sénat est actuellement en possession des deux parties immédiatement sur les anciennes listes.

Enfin, en ce qui concerne le gerrymander, il n'y a aucune probabilité que le bill soit présenté vendredi, car il y a un très fort mouvement pour amener un ajournement de jour-là, à cause de la fête de Noël.

Il est déjà prescrit que les listes fédérales ne seront pas imprimées tous les ans, mais seulement lorsqu'il y aura des élections partielles et des élections générales. Un autre bill qui sera présenté aujourd'hui pour lequel le sénat est actuellement en possession des deux parties immédiatement sur les anciennes listes.

Enfin, en ce qui concerne le gerrymander, il n'y a aucune probabilité que le bill soit présenté vendredi, car il y a un très fort mouvement pour amener un ajournement de jour-là, à cause de la fête de Noël.

Il est déjà prescrit que les listes fédérales ne seront pas imprimées tous les ans, mais seulement lorsqu'il y aura des élections partielles et des élections générales. Un autre bill qui sera présenté aujourd'hui pour lequel le sénat est actuellement en possession des deux parties immédiatement sur les anciennes listes.

Enfin, en ce qui concerne le gerrymander, il n'y a aucune probabilité que le bill soit présenté vendredi, car il y a un très fort mouvement pour amener un ajournement de jour-là, à cause de la fête de Noël.

SUCCESSALE

Le bureau de notre succursale de la rue Ste Catherine, est maintenant installé au No 1725 rue Ste Catherine, quelques portes à l'ouest de la rue St Denis.

Le bureau de notre succursale de la rue Ste Catherine, est maintenant installé au No 1725 rue Ste Catherine, quelques portes à l'ouest de la rue St Denis.

FUNERAILLES DE

M. E. BENOIT

Les funérailles de M. Ernest Benoit, fils du chef de brigade du feu de Montréal, auront lieu demain matin, à l'église Saint-Jacques. Les brigades de Saint-Henri, Sainte-Cunégonde, Saint-Michel, Saint-Jacques, Saint-Joseph, Saint-Louis, Saint-Roch, Saint-Sauveur, Saint-Vincent, Saint-Charles, Saint-Étienne, Saint-François, Saint-Germain, Saint-Jean, Saint-Jules, Saint-Léon, Saint-Martin, Saint-Nicolas, Saint-Pierre, Saint-Régis, Saint-Sébastien, Saint-Sulpice, Saint-Théodore, Saint-Thomas, Saint-Victor, Saint-Zénon, auront le privilège de porter le cercueil.

Le convoi funéraire partira de la demeure du chef Benoit, 397 Dorchester, à 8:30 heures.

UN TERRIBLE ACCIDENT

St-Charles de Bellechasse, 8 — Un terrible accident est arrivé, vendredi matin, au moulin à farine de M. Adolphe Fournier. Pendant que ce dernier travaillait au moulin, un pied de fer s'est détaché de son point d'appui et est venu s'échapper sur la tête du malheureux Fournier, qui tomba raide mort. Il était âgé d'environ 40 ans.

Les autorités locales sont en pourparlers pour nous donner quatre mille par jour au lieu de deux, comme nous avons mentionné. Cette amélioration sera bien vue du public, et nous en sera bien fait sentir pendant longtemps.

TARIF

Naissance — 2e mar mes chastes

Mariage — 5e chaste mes chastes

Décès — 5e chaste mes chastes

Service Anniversaire

Naissances

Mariages

Décès

Service Anniversaire

Naissances

Mariages

Décès

Service Anniversaire

Naissances

Mariages

Décès

Service Anniversaire